

# Championnats de l'ESSONNE INTERCLUBS PROMOTION

(Trophée Désirée et Gaston ROUSSEAU)

**Dimanche 29 avril 2018**

Stade Léo Lagrange – Rue Jean Rostand – Yerres

## ENVOI DES COMPOSITIONS PREVISIONNELLES D'EQUIPES

Jusqu'au mercredi 25 avril 2018 par email [pboschiero@wanadoo.fr](mailto:pboschiero@wanadoo.fr) et [comite-athletisme91@cd91-athle.org](mailto:comite-athletisme91@cd91-athle.org)

La feuille de composition d'équipe doit être entièrement remplie de façon lisible. Cette feuille est à télécharger à partir du site internet du comité <http://cd91.athle.org/>

Toute feuille de composition d'équipe ne mentionnant pas le numéro de licence et l'année de naissance ne sera pas prise en compte.

## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT INTERCLUBS:

Une équipe est composée au maximum de 2 athlètes hommes et 2 athlètes femmes dans chaque épreuve individuelle.

### **1. Titre de champion départemental Interclubs :**

Seule une équipe 1 peut-être championne départementale.

### **2. Athlètes autorisés à participer :**

Tout athlète licencié au plus tard la veille de la compétition est autorisé à concourir s'il respecte les textes en vigueur de la FFA concernant les interclubs.

**Un justificatif de validité de la licence, obtenu par l'intermédiaire de SIFFA, sera à présenter par le club, pour les athlètes ne disposant pas de leur licence.**

Seuls les athlètes munis d'une licence « Athlé-compétition » peuvent participer (les athlètes disposant d'une licence « athlé-encadrement » ou « athlé- santé loisir » ne sont donc pas autorisés à participer à cette compétition).

### **3. Equipes concernées par la montée en division supérieure :**

Le règlement LIFA (voir livret LIFA) s'appliquera :

- la participation d'un athlète à la fois en équipe 2 (ou en équipe 3) puis en équipe 1 (ou en équipe 2) lors du 1<sup>er</sup> tour régional ou national entraînera l'annulation automatique de ses points en équipe 2 (ou en équipe 3), ainsi que ceux du relais auquel il aura participé,

- le règlement technique LIFA concernant les pénalités pour défaut d'officiels par rapport aux règles LIFA s'appliquera.

En conséquence, le nom du ou des clubs de promotion concourant pour la montée ne sera officiellement et définitivement connu qu'au lendemain des 1<sup>er</sup> tours régional et national.

### **4. Règlements techniques :**

Le règlement des Interclubs LIFA s'applique (notamment pour qualification, limitations et sur-classement).

Pour les nombres d'essais dans les concours, voir réglementation particulière sur la page du programme des concours.

## 5. Composition du jury :

Chaque club doit fournir pour chaque équipe présentée au minimum **4 officiels dont au moins 2 diplômés.**

Si un club n'est représenté que dans moins de 20 épreuves (sur 40), il peut remplacer 1 des officiels diplômés par une personne non diplômée.

## 6. Engagements :

Aucun athlète individuel ne sera admis à participer hors match dans ce championnat interclubs.

Une équipe (sauf celle du club organisateur) non inscrite dans au moins 12 épreuves sur les 40 possibles ne pourra pas participer à la compétition. Au cas où une équipe inscrirait des athlètes dans 15 épreuves ou plus, mais ne participerait que dans moins de 12 épreuves, une pénalité financière de 15 €uros serait appliquée au club.

Le nombre d'équipes par club est limité à 2.

**Afin de rester à un nombre raisonnable d'équipes, les clubs évoluant en division nationale ou régionale ne seront autorisés à présenter qu'une seule équipe (équipe 2 ou équipe 3). Toute équipe inscrite comme section locale sera considérée comme une équipe du club maitre.**

Un athlète pourra participer au maximum :

- une course + un concours + un relais
- ou un saut + un lancer + un relais
- ou 2 sauts + un relais
- ou 2 lancers + un relais

Le livret des règlements FFA 2011 précise les limitations de participation des cadets aux courses (§ 2202.2.3) :

*« Les cadets ne sont pas autorisés à participer aux épreuves de 3000 steeple*

*Les cadets et cadettes sont autorisés à participer à une seule course de 200 m ou plus, relais 4x400 compris. En conséquence, un cadet (une cadette) a la possibilité de prendre part à une épreuve de 200m ou plus ainsi qu'au relais 4x100 m, ou bien à l'épreuve du 100 m ou du 110/100 m haies et à un des relais 4x100 m ou 4x400 m »*

## 7. Confirmation d'engagement :

Les clubs devront confirmer leur composition d'équipe au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition.

## 8. Modification de composition d'équipe en cours de compétition :

- A l'exception d'un problème médical (voir point suivant), aucun changement ne sera autorisé une fois que la feuille de course ou de concours aura quitté le secrétariat informatique.
- Une modification pourra être acceptée avant le début d'une épreuve en raison d'une blessure contractée à l'échauffement ou lors d'une autre épreuve. Dans ce cas, le chef de concours ou l'aide starter, le juge Arbitre concerné doit être immédiatement informé afin de donner son accord sur cette modification. Dans le cas d'une course, le remplacement ne pourra être effectué que dans le strict respect de la série dans laquelle devait évoluer l'athlète blessé. Dans le cas d'un concours, l'athlète pourra bénéficier de la règle de l'essai différé.
- Toute autre modification peut être recevable dans la mesure où elle est déposée par écrit auprès du secrétariat informatique par le responsable de l'équipe, au plus tard 30 minutes avant le début théorique de l'épreuve.

# Championnats de l'ESSONNE INTERCLUBS PROMOTION

(Trophée Désirée et Gaston ROUSSEAU)

**Dimanche 29 avril 2018**

Stade Léo Lagrange – Rue Jean Rostand – Yerres

	Courses	Concours	Longueur	Triple Saut	Hauteur	Perche	Poids	Javelot	Disque	Marteau
11 h 00	3000m Marche F (dossards)	11h 00					M			
11 h 30	5000m Marche M (dossards)	11h 30	M		F					
		11h 40								F
		11h 50								
		12h 10						F		
12 h 15	400m Haies M 400m Haies F									
12 h 45	400m M 400m F	12h 45			M					
		12h 50		F					M	
13 h 10	800m M (dossards) 800m F (dossards)	13h 20					F			
13 h 40	200m M 200m F									
		14h 00				M				
14 h 10	1500m M (dossards) 1500m F (dossards)	14h 10		M						M
14 h 35	110m Haies M 100m Haies F									
15 h 00	100m M 100m F	14h 40						M		
		15h 20	F			F				
15 h 25	3000m Steeple M (dossards) 3000m F (dossards) 3000m M (dossards)	15h 25							F	
16 h 30	4 x 100m M 4 x 100m F									
16 h 50	4 x 400m M (dossards) 4 x 400m F (dossards)									
Triple saut Masculins : Planche à 9, 11, 13m										
Triple saut Féminines : Planche à 7, 9, 11m										
Pour le saut en longueur, le triple saut et les lancers :										
- 6 essais pour tous les concurrents si 12 équipes ou moins dans la compétition,										
- 4 essais pour tous les concurrents si plus de 12 équipes dans la compétition.										